



Compte rendu de l'Assemblée Générale du 03 avril 2022

L'assemblée générale est ouverte à 14 heures 10.

Introduction

Dans son propos d'introduction, Yves Berger, président du Club rando sport-loisirs de Rouillon salue et remercie les 53 adhérents pour leur présence à cette assemblée générale qui peut de nouveau se tenir en présentiel.

Une période de recueillement est observée à la mémoire de Mme Monique MOUSSET, M. Henri DUSSART et M. Patrick CHESSERON décédés au cours de ces deux dernières années.

Le président remercie M. Dominique CLEMENT du Comité Départemental de Randonnée Pédestre de la Sarthe pour sa présence.

M. Laurent PARIS, maire de Rouillon et Mme Nelly HEUZE conseillère départementale, retenus par leurs obligations, sont excusés.

Par ailleurs, deux membres du conseil d'administration du club, Mme Jeanne LOISELEUX et M. Serge MOUSSET, sont absents, excusés, pour raisons personnelles.

Approbation du PV de l'AG du 14 mars 2021

Le procès-verbal de l'assemblée générale tenue en distanciel le 14 mars 2021 est approuvé à l'unanimité.

RAPPORT MORAL

1 - Bilan des adhésions :

Pour la saison 2021-2022, l'effectif total des adhérents s'établit à 103 personnes : 88 sont licencié(e)s au club de Rouillon et 15 sont membres actifs (adhérents au club mais licencié(e)s à l'extérieur).

La saison précédente, ces chiffres étaient respectivement de 93 et 12 pour un nombre total de 105 adhérents.

Les nouveaux adhérents présents sont invité(e)s à se présenter.

2 - Bilan des randonnées, sorties et séjours 2021 :

Au cours de l'année 2021, un total de 22 randonnées et séjours ont été organisés :

13 randonnées d'une demi-journée

7 randonnées d'une journée complète

1 sortie touristique aux « Villages illuminés » de 53 participants

1 séjour d'une semaine en Ariège réunissant 52 personnes

Le programme initial des activités qui prévoyait 23 randonnées a été quasiment réalisé malgré la pandémie avec un taux de fréquentation comparable à ceux de 2019.

Les sorties et séjours ont fait le plein de participants et ont recueilli à chaque occasion l'entière satisfaction de ceux-ci.

L'organisation de ces activités a été assurée par 37 membres volontaires de notre club.

3 - Activité chemins :

Les chemins de Rouillon ont fait l'objet de plusieurs interventions de la part de bénévoles du club :

-pour le débroussaillage et désherbage des sentiers : 4 journées en avril, mai et juin 2021 et 1 en automne, les élèves stagiaires du lycée agricole de « La Germinière » ayant participé à 2 chantiers en avril et mai.

-pour l'aménagement des parcours avec la réalisation de marches et de chicanes notamment aux extrémités du chemin des Vaugeonnières.

-pour la réfection de certains éléments de clôture détériorés (poteaux et grillage)

Par ailleurs, suite à une modification de parcours, le balisage du circuit bleu (chemin des Vignes) a été entièrement refait par les baliseurs du club en vue de sa labellisation par le CDRP72.

4 - Labellisation du circuit des Vignes et « Grand tour de Rouillon »

M. Dominique CLEMENT membre du Comité Départemental de Randonnée Pédestre de la Sarthe (CDRP72) et responsable des chemins en Sarthe intervient pour présenter :

-le nouveau parcours du circuit des Vignes en vue de sa labellisation par la FFRP qui souhaite promouvoir localement certains parcours répondant à des critères d'intérêt et de qualité.

-le projet du circuit « Grand Tour de Rouillon » GTR dont le balisage sera réalisé courant mai 2022 (les 3, 5, 10 et 12 mai). Le parcours qui sera de couleur jaune a été présenté à M. le Maire de Rouillon par Yves BERGER président du club et Dominique CLEMENT du CDRP72 au cours d'une réunion. La municipalité soutient ce projet et participera à la mise à jour des panneaux signalétiques des chemins installés sur la commune.

5 - Le « Boulevard Nature »

La boucle de 72 km prévue autour de la métropole mancelle avance avec difficulté en raison notamment de l'acquisition du foncier. Il reste 18 km à réaliser dont 3,7 km sur la commune de Rouillon. Ces derniers kilomètres font l'objet d'un dossier de « Déclaration d'Utilité Publique » déposé auprès de la Préfecture de la Sarthe. Un projet de parcours a été présenté par Le Mans Métropole aux habitants lors d'une réunion publique qui s'est tenue dans la salle de Vaujoubert le 24 janvier 2022.

6 - Fonctionnement du blog « randorouillon72 »

Stéphane MOUTEL fait le point sur le fonctionnement du blog et présente les tableaux récapitulants le nombre de connexions sur le site (supérieur à 500) ainsi que la fréquentation des centres d'intérêt correspondants aux différentes rubriques du site. Il rappelle les informations disponibles sur ce support et les possibilités qu'il offre ; à ce sujet, il invite les adhérents à alimenter ce blog en lui fournissant des éléments d'information (photos, recettes, historique des lieux visités lors des randonnées, etc.) à l'adresse mail : webmaster@randorouillon.fr

➔ M. Samuel Guy, conseiller départemental arrive à 15 heures 05 et se présente aux membres présents à l'assemblée générale.

7 - Don d'une association au club

L'Association Sauvegarde du Bocage de Rouillon s'étant dissoute, elle a clôturé ses comptes et fait don de sa trésorerie au club randonnée de Rouillon ; la somme transférée s'élève à 1748,43 €.

Il est convenu que le club affectera ce montant à l'entretien et l'amélioration des chemins.

8 - Remise de gobelets aux adhérents

En raison de l'épidémie de COVID et des difficultés rencontrées par les licenciés à pratiquer normalement leur activité, la FFRP a procédé au reversement de 158,40 € au club ; le C.A. a décidé d'utiliser cette somme en offrant à chaque licencié un gobelet décoré du logo du club.

9 - Questions des membres présents

-Question 1 : Lors des chantiers d'entretien des chemins un certain nombre de membres bénévoles sont amenés à prêter leur matériel personnel (débroussailleuse, taille-haie thermique, etc.). Il est demandé la possibilité que le club prenne en charge l'achat ou la location de ces outils pour les futurs chantiers.

-Réponse : Le C.A. du 13/12/2021 a évoqué la question et donné son accord pour que le club participe à l'entretien ou à la fourniture du matériel utilisé lors des

chantiers de débroussaillage. Le prochain C.A. prendra la décision définitive entre l'option achat où location des outils nécessaires à ces travaux.

-Question 2 : Les futurs panneaux signalétiques des chemins de Rouillon comporteront-ils un QR code ?

-Réponse 2 : La réponse est oui (bien que cela rentre en concurrence avec la vente des plaquettes et guides papiers vendus par le club où la FFRP)

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité par l'assemblée générale.

RAPPORT FINANCIER

Le bilan comptable est présenté par Régine HAMONIER trésorière du club

Compte d'exploitation 2021

RECETTES		DEPENSES	
Adhésions 2021	2813	Frais fédération 2021	2492,6
Vente dépliants randonnées	45	Cadeaux licenciés et membres actifs	156
Dotation communale	320	Frais de fonctionnement	135,11
Dotation cantonale	250	Frais débroussaillage et balisage	308,65
Intérêts compte épargne	25,28	Frais annexes voyage	156
Excursion Villages Illuminés	3105	Excursion Villages Illuminés	3105
Total	6558,28		6353,36
Excédent d'exploitation			204,92
	6558,28		6558,28

Actifs fin 2021

Compte courant	1833,12	Compte épargne	5082,46
----------------	---------	----------------	---------

Il est rappelé que le montant de l'adhésion au club acquitté par les membres licenciés est de 30 € et que 29 € sont reversés à la FFRP, la part du club n'étant que de 1 €. Le compte 2021 est excédentaire notamment du fait qu'il n'y a pas eu de frais d'assemblée générale en 2021.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité

PROJETS 2022/2023

1 - Séjour à Mur de Bretagne

Ce séjour se déroulera du 22 au 29 mai sur le bord du lac de Guerlédan ; le nombre de participants à ce séjour sera de 36 personnes ce qui ne permet pas de retenir l'option du car ; le voyage se fera donc avec 4 minibus, le prix du séjour initialement annoncé étant ainsi maintenu à 280 €.

2 - Séjour à Saumur et ses environs

Organisé par Louissette et Jean-Claude JUPIN, ce séjour tourné vers Saumur et les bords de la Loire réunira 29 participants. Le transport et les visites se feront en covoiturage et le coût du séjour s'élèvera à 434 € auxquels s'ajouteront les frais de voiture.

3 - Séjour à Carqueiranne

La période retenue est celle du 01 au 08 octobre afin de bénéficier des tarifs promotionnels de fin de saison. Le voyage se fera en car et réunira sur place 65 participants. Le coût -non définitif- de ce séjour devrait être de 478 € pour l'hébergement et de l'ordre de 125 € pour les transferts par car.

4 - Calendrier des randonnées

Les dernières dates restées sans volontaires sont pourvues après un appel auprès des membres présents. Le calendrier est désormais complet et sera consultable sur le blog.

5 - Indemnités de covoiturage

Ainsi que cela se pratique dans les associations ayant recours au covoiturage et en raison de la hausse des coûts de transport, le C.A. du club a décidé de mettre en place une contribution des personnes transportées lors des transferts réalisés vers les lieux de randonnée.

Distance aller-retour	Contribution
Jusqu'à 10 km	Gratuit
de 11 à 20 km	1 €euro
de 21 à 40 km	2 €euros
de 31 à 60 km	3 €euros

Pour les distances supérieures à 60 km, la participation sera calculée au coup par coup.

Les tarifs pourront éventuellement évoluer en fonction de la conjoncture.
Le coût du transport apparaîtra sur les convocations mensuelles.

6 - Propositions de sorties et escapades

Une liste de sorties à la journée et de séjours de courte durée (2 à 3 jours) est soumise aux membres présents, elle sera consultable sur le blog.

7 - Communications du CDRP72

M. Dominique CLEMENT rappelle les événements 2022 organisés par le comité départemental :

- La Sarthe à pied qui aura lieu dans le sud du département (possibilités d'hébergement à La Flèche et au Lude).
- Le brevet du randonneur le 24 septembre à Saint Léonard des Bois.

RENOUVELLEMENT du CONSEIL d'ADMINISTRATION

Conformément aux statuts du club, le mandat du conseil d'administration actuel est terminé. Un courrier a été envoyé fin 2021 à tous les adhérents afin de faire acte de candidature pour l'élection du nouveau C.A.

Parmi les 11 membres qui constituaient l'ancien conseil, 10 se représentent.

Mme Régine HAMONIER, trésorière depuis 6 années a souhaité laisser ses responsabilités tout en restant membre du club.

Mme Aline YVON fait acte de candidature pour intégrer le conseil d'administration.

Suite au vote soumis à l'assemblée générale, sont élus à l'unanimité :

Mme Monique BEDET

M. Yves BERGER

Mme Jeanne LOISELEUX

Mme Jeanine MAREAU

M. Serge MOUSSET

Mme Sylvie MOUTEL

Mme Dominique PEAN

M. Fernand PICHON

M. Jean-Claude PRADIER

Mme Aline YVON

M. Bernard YVON

L'assemblée générale est clôturée à 16 heures 40

Procès-verbal

Election des membres du bureau

A l'issue de l'Assemblée Générale en date du 3 Avril 2022, l'ensemble des membres du Conseil d'Administration, se sont réunis pour procéder à l'élection des membres du bureau.

Membres présents : BEDET Monique, MOUTEL Sylvie, PEAN Dominique, MAREAU Jeanine, YVON Aline, BERGER Yves, PRADIER Jean-Claude, PICHON Fernand, YVON Bernard.

Absents excusés : LOISELEUX Jeanne, MOUSSET Serge.

Ont été élus à la majorité des voix :

Président : M. Yves BERGER

Vice-président : M. J-C PRADIER

Trésorière : Mme Aline YVON

Trésorière adjointe : Mme Sylvie MOUTEL

Secrétaire : Mme Dominique PEAN

Secrétaire adjointe : Mme Jeanne LOISELEUX

Fait à ROUILLON le 3 Avril 2022

Le Président

BERGER Yves